



BOURSE de RECHERCHE 2022

L'objectif de la bourse de recherche du CARO d'un montant de 3000 €, est de soutenir un candidat investi en anesthésie-réanimation obstétricale et ayant le projet d'une activité de recherche clinique ou fondamentale dans ce domaine. Cette activité de recherche peut avoir lieu en France ou à l'étranger comme, par exemple, la réalisation d'une année de recherche "mobilité" dans le cadre d'un Master 2 ou d'une thèse de sciences.

La bourse est destinée à des étudiants ou des cliniciens-chercheurs, âgés de moins de 45 ans, à jour de leur cotisation auprès du CARO.

DOSSIER de CANDIDATURE

Le dossier, en version électronique est téléchargeable sur le site du CARO et doit être transmis au Président du Comité Scientifique.

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Curriculum Vitae *-une ou deux pages-* mentionnant la date de naissance,
- Résumé du projet *-une page-*
- Présentation du projet *- 10 pages maximum-* précisant l'implication personnelle du candidat et comportant :
 - o Etat actuel de la question et les objectifs,
 - o Indication du matériel et des méthodes utilisées incluant l'analyse statistique et les perspectives,
 - o Composition de l'équipe et publications des 5 dernières années,
 - o Avis de dépôt d'une demande d'avis à un CPP ou à un comité d'éthique officiel pour les études cliniques,
 - o Destination du montant de la bourse, précision des autres financements de l'étude,
 - o Agenda prévisionnel de l'étude.

SELECTION DU LAUREAT

Le jury est composé des membres du Comité Scientifique et du Président du CARO.

CALENDRIER

La date limite de dépôts des dossiers de candidatures est fixée au 25 juillet 2022

L'attribution s'effectuera lors de la journée du CARO au Congrès de la SFAR 2022

PUBLICATION DES TRAVAUX

Le lauréat du prix devra impérativement faire référence de la source de financement CARO sur les publications correspondantes. Un tiré à part des articles devra être adressé au Président du Comité Scientifique du CARO.